

Freddy Rey : “agir par le vivant et pour le vivant !”

Du 23 au 25 novembre, à Lyon, se tiendra le prochain colloque international de l'Association française pour le génie biologique ou génie végétal (AGéBio). Intitulé cette année 'Génie Végétal et ingénierie végétale : compétences, réglementations et bénéfiques', il rassemblera une nouvelle fois tous les acteurs de la profession : chercheurs, prescripteurs, donneurs d'ordre, paysagistes... Freddy Rey, président de l'AGéBio et directeur de recherche à l'Irestea, nous décrypte son contenu.

Pourquoi distinguer le génie végétal de l'ingénierie végétale ?

Tout simplement parce qu'il s'agit de deux métiers différents ! Le génie végétal représente la mise en œuvre des techniques utilisant les végétaux et leurs propriétés mécaniques et/ou biologiques pour le contrôle de l'érosion des sols, la restauration de milieux dégradés et la dépollution des sols et des eaux contaminées ; alors que l'ingénierie végétale désigne la conception des projets d'application du génie végétal. D'une manière abstraite, à l'autre bout du 'savoir' en écologie végétale, sur lequel travaillent les scientifiques, on pourrait résumer le génie végétal, ou génie biologique, au 'faire'. Les deux réunis, car l'un ne va pas sans l'autre, représentant parfaitement le 'savoir-faire' de l'ingénierie végétale, la synergie de toute une filière. Si le génie végétal est à la charge des entrepreneurs de travaux, parfois du paysage, l'ingénierie végétale requiert l'intervention d'un professionnel, appelé ingénieur conseil, qui réalisera un inventaire faunistique et floristique détaillé, dimensionnera l'ouvrage, sélectionnera les espèces végétales en adéquation avec le biotope... On ne s'improvise pas professionnel du génie végétal du jour au lendemain !

Est-ce la raison pour laquelle le colloque abordera la notion de compétences ?

Exactement. Le génie végétal est une affaire de spécialistes, car il est bien évident que tous les professionnels du paysage ne font pas du génie végétal. Pendant que des ingénieurs réfléchissent à un projet pour répondre à une problématique écologique ou technique bien précise, les entrepreneurs paysagistes troquent le crayon pour la mini pelle. Ce sont deux compétences bien différentes, mais imaginons un instant qu'un ingénieur conseil soit inclus dans une équipe de paysagistes. Dans l'absolu, c'est possible et ce n'est pas rare. Cependant, dans ce cas précis, l'ingénieur conseil pourra avoir tendance à surestimer les plantations, à agrandir le

secteur d'intervention, à réduire les intrants au maximum... Bref, il pourra être tenté de favoriser l'entreprise dans laquelle il travaille, délaissant les principes écologiques au profit des prérogatives financières. Par exemple, lors de la phase de végétalisation, l'entreprise peut semer des talus avec un mélange de graines de Nouvelle-Zélande, indisponible sur le marché français, et dont l'efficacité à des latitudes différentes est remise en cause. Tout ça pour réduire les dépenses et répondre à des objectifs purement financiers ! Inutile de dire que sur le terrain, l'ouvrage sera voué à l'échec. Que penseront alors les donneurs d'ordre du génie végétal ? Mieux vaut se rapprocher d'un spécialiste indépendant, qui déterminera le bon mélange, les bons dosages, avec des essences locales, facilement disponibles... Certes, les prestations seront plus chères pour le maître d'ouvrage, mais il n'y aura pas de problèmes de reprises des végétaux. Et il n'y a rien de plus coûteux que de replanter un site dont les plantations n'ont pas fonctionné du premier coup !

A qui doit-on se référer alors ?

Aux professionnels de l'ingénierie végétale bien sûr, qu'ils soient diplômés d'une école d'ingénieur ou d'un master affilié en écologie. Leur professionnalisme se juge en particulier à leur capacité à questionner les chercheurs sur un milieu par exemple, ou les propriétés chimiques, mécaniques et biologiques d'une espèce clairement identifiée. Car ils ne peuvent pas connaître toutes les spécificités d'une plante, d'un milieu... Est-ce que des phragmites pourraient se développer dans un sol légèrement basique ? Est-ce que des fascines seraient appropriées sur un substrat sablonneux ? Seule la science peut efficacement et quantitativement y répondre. De plus, au cours des travaux, les ingénieurs vont se déplacer sur site afin de vérifier la conformité du cahier des charges. Par exemple, bien que cela paraisse évident, ils peuvent vérifier que les paysagistes enlèvent bien les chignons des jeunes plants avant leur plantation.

© Sébastien De Danieli



“Le potentiel de développement de l'ingénierie végétale et du génie végétal est conséquent : les compétences sont là, les professionnels commencent à travailler main dans la main (techniciens, chercheurs, paysagistes...), le génie végétal est pris au sérieux... Reste à faire reconnaître notre savoir-faire et convaincre les maîtres d'ouvrage de la nécessité d'impliquer le génie végétal dans les aménagements” soutient Freddy Rey.

Qu'entendez-vous par 'réglementation' ?

Le génie végétal requiert un minimum d'encadrement. En effet, si les professionnels ont une éthique, plus généralement un savoir-faire, comment peuvent-ils le faire respecter ? Aujourd'hui, la filière est en demande

Objectifs du colloque

Le colloque a notamment pour ambition de répondre aux questions suivantes :

- Quel est l'état actuel des filières et quelles sont les problématiques posées ?
 - Qui détient les compétences aujourd'hui et quels besoins de savoir-faire en ingénierie végétale et en génie végétal ?
 - Quelles nouveautés ou pistes de recherche en écologie végétale et ingénierie ?
 - Quelles formations (initiales et continues) existantes et quels besoins d'évolution ?
- Inscription aux conférences sur : www.webs-event.com

de reconnaissance. Beaucoup seraient tentés, à juste titre, d'associer nos compétences à un label, pour montrer que tous les acteurs de la filière conçoivent des chantiers dans les règles de l'art, et ce, malgré l'absence de réglementations au sens strict (normes, lois...). A mon sens, ce serait un gage de sérieux et de réussite. La démarche de labellisation est en cours...

Comment évaluer les bénéfices du génie végétal pour convaincre les maîtres d'ouvrage ?

Contrairement aux idées reçues, ils ne se limitent pas à la sphère écologique. L'homme est aussi au cœur des projets réalisés. De fait, on parle davantage de services écosystémiques rendus, qui se réfèrent plus aux avantages que l'homme peut tirer du génie végétal. Mais de nombreuses questions restent en suspens : à qui profitent directement les bénéfices ? A quel niveau ? Pour l'homme ? Pour la nature ? Les deux ? Et surtout, à combien estime-t-on les bénéfices ? Est-ce que les coûts de l'aménagement 'valent' les bénéfices ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit dans l'esprit des maîtres d'ouvrage. L'éternelle question du coût. Une chose est sûre, il est très difficile de donner une valeur économique à une prérogative purement écologique.

De notre côté, nous avons aussi des questions : combien la maîtrise d'ouvrage est-elle prête à donner pour sauver une espèce ou un milieu en danger ? Dans un autre contexte, combien serions-nous prêts à investir pour préserver notre propre survie ? Jusqu'à preuve du contraire, dans les deux cas, on parle bien du vivant... Il faut agir par le vivant mais aussi pour le vivant. Enfin, il ne faut pas oublier que le génie végétal évite des 'coûts cachés'. Par exemple, des ouvrages bétonnés et des techniques douces de maintien des berges ont le même objectif : limiter les risques de crues, mais la solution 'verte' va respecter le passage de l'eau au lieu de s'y opposer. Ainsi, en cas de crues, les dégâts seront moins importants !

Moins d'une semaine après le colloque international de l'AGéBio, se tiendra la 21^e Conférence sur le changement climatique (COP 21). Le génie végétal a-t-il un rôle à jouer ?

L'une des caractéristiques majeures du génie végétal est de développer la végétation là où on ne le pense pas ! Et de chantiers en chantiers, en multipliant les aménagements faisant appel à des techniques douces de restauration, on multiplie forcément l'impact positif des végétaux sur le climat, tout du moins à l'échelle d'une parcelle ou d'un quartier. C'est une évidence.

Par ailleurs, le colloque international de l'AGéBio et la COP 21 ont une question commune : combien sommes-nous prêts à investir pour sauver telle espèce, réduire les émissions de CO₂... ? C'est toujours la même question qui se pose, d'autant plus dans un contexte économique difficile. Avant que les pays puissent s'accorder sur un compromis environnemental, il faudrait peut-être améliorer les débats, être à l'écoute des professionnels et des filières de l'ingénierie végétale et du génie végétal pour régler des problématiques d'ordre local.



BUGNOT 55
UN CONSTRUCTEUR A VOTRE ECOUTE
*A la conquête
de l'Espace Vert*

Une large gamme de
BROYEURS DE BRANCHES ET VÉGÉTAUX

Chauvency St-Hubert - F - 55600 Montmédy
Tél. : 03 29 80 13 32 - Fax : 03 29 80 23 63
E-mail : bugnot55@wanadoo.fr - Site : bugnot.com